



Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration du Média de service
public 100,7
du 21 octobre 2025

Présent/es :

Présidente	Mme Véronique Faber
Membres	Mme Tania Brugnoni Mme Josée Hansen M. Tom Hermes M. Paul Leners M. Steph Meyers M. Pierre Reuter M. Raphaël Kies M. Thierry Zeien Mme Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Directeur	M. Jean-Lou Siweck
Secrétaire	Mme Pia Betz

A. Points pour décision

1. Adoption de l'ordre du jour

✓ **L'ordre du jour a été adopté.**

2. Adoption du projet de procès-verbaux de la réunion du 24 juin 2025

✓ **Le PV du 24.06.2025 est approuvé.**

3. Mise à jour du code de déontologie du conseil d'administration

Mme Faber rappelle l'importance du code de déontologie. Il a été revu cette année, mais une révision annuelle semble finalement excessive.

Madame Faber passe en revue les différentes modifications proposées et plusieurs membres posent des questions de clarification et un*e membre propose une modification terminologique.

✓ **Le code de déontologie mis à jour a été validé.**

4. Validation du budget pour l'année 2026

Sur base du projet de budget pour l'exercice 2026 et d'une note, M. Siweck présente le budget pour l'année 2026.

Il précise que le budget prévoit un déficit sous l'effet d'un niveau d'investissement élevé, qui pourra être financé par les réserves. Les recettes augmentent de 458 780 euros à 12,8 millions d'euros. La dotation est calculée au même niveau d'échelle mobile que le budget 2024 (968,04). Les charges courantes augmentent de 524 850 €. Le résultat courant se réduit légèrement à 562 000 euros.

Le budget d'investissement augmente significativement à 694 000 euros et couvre les investissements liés aux infrastructures informatiques et un rafraîchissement de l'apparence optique des studios ainsi que l'installation d'un générateur de secours.

Il donne par ailleurs des précisions au sujet des contrats pour le DAB+, qui n'ont pas encore été reçus, les honoraires d'artistes, les suites du site web, l'augmentation des coûts pour le personnel et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs musicaux (SACEM).

Les membres posent des questions de précision sur la coopération avec le Zenter fir d'Lëtzeburger Sprooch (ZLS) dans le contexte de l'entraînement de l'intelligence artificielle (IA), l'utilisation de voix synthétiques et l'information du public y relatif. M. Siweck répond par l'affirmative aux deux questions et précise que la question du « comment » se pose à l'égard de l'information du public. Mme Faber propose que la question de l'utilisation de l'IA dans les modérations soit discutée au sein du Conseil une fois qu'elle se pose concrètement.

Un*e membre demande s'il fait du sens de prévoir un générateur dans le budget et s'il y a des obligations de fournir un service de radio en situation de crise. M. Siweck répond que le générateur sera utile en cas de panne sur le réseau de l'électricité pendant plus de 4 heures.

Un*e membre demande comment s'explique l'augmentation du budget relatif aux « honoraires d'artistes », M. Siweck répond que cette ligne couvre notamment les commandes externes, notamment par appel à projets, pour la Kannerkëscht.

Un*e membre demande pourquoi les frais de maintenance diminuent. M. Siweck explique que des coûts estimés dans le budget 2024 ont finalement pu être réduits dans les contrats définitifs après négociation.

Un*e membre demande pourquoi certains frais relatifs à la programmation sont externalisés. M. Siweck souligne l'importance d'impulsions de l'extérieur dans certains cas.

Concernant les graphics processing unit (GPU) - le budget prévoit l'acquisition d'un serveur équipé de GPU spécifiques - un*e membre demande s'il ne vaut pas mieux les louer. M. Siweck répond que pour les besoins de la radio, il est prévisiblement plus économique sur le moyen terme d'en acheter un que de souscrire à une prestation auprès d'un cloud. Ce sera à confirmer en présence d'une offre précise.

Un*e membre demande, sur la conception du budget, si des budgets détaillés avaient été introduits au moment de la conclusion de la convention avec le Média de Service Public 100,7. M. Siweck répond que des prévisions par projets étaient présentées au cours des négociations, mais que dans la convention elle-même, seul le chiffre final est inscrit, sans détails. Madame Faber rappelle que le tableau de la convention donne le cadre général pour le budget.

✓ **Le budget pour l'année 2026 est validé.**

5. Décision de principe sur la langue pour le service destiné aux résident*es ne maîtrisant pas le luxembourgeois

Sur base d'une note, M. Siweck introduit le contexte des réflexions ayant mené à l'ambition de l'introduction d'une deuxième langue, sachant qu'il n'a jamais été retenu quelle langue ce serait. Il rappelle qu'un projet avec une deuxième langue, sous forme de podcasts d'information, était discuté lors des négociations de la convention de financement pour les exercices 2024 à 2030. Cette idée n'ayant pas été retenue à ce stade, il était convenu de revenir à ce projet début 2026. Il prépare un rapport à remettre au gouvernement avant la fin de l'année au sujet du financement pour un nouveau service d'information dans une autre langue que le luxembourgeois. Ce rapport sera soumis au conseil d'administration pour la réunion de décembre 2025.

Un*e membre souligne que, même si la question du choix n'a pas été tranchée, il y a pourtant une tendance en faveur de l'anglais. M. Siweck rappelle qu'une étude et un sondage ont été effectués. Ceux-ci ont indiqué une égalité entre les non-luxembourgophones qui préfèrent le français et ceux qui préfèrent l'anglais. En prenant toutefois en compte le format podcast et en prenant en compte une préférence significative des personnes en dessous de 35 ans pour l'anglais, force est de constater que l'anglais a plus de potentiel, y inclus au vu de la complémentarité de l'offre existante.

Un*e membre souligne qu'il y a plusieurs éléments qui pourtant aussi vont dans le sens de l'utilisation de la langue française. Il en suit un échange de vues sur le choix de la langue et la possibilité ou non d'incorporer plusieurs langues complémentaires.

Mme Faber demande des précisions quant au processus : quelles seraient les prochaines étapes ? M. Siweck répond que l'idée serait de soumettre une note, avalisée par le Conseil d'administration, au Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC), décrivant les besoins, objectifs et chiffres.

Mme Faber propose un vote sur un accord de principe sur la langue anglaise en deuxième langue.

✓ **Résultat du vote sur la langue anglaise en deuxième langue : 7 pour, 2 abstentions.**

B. Points pour information

6. Panne sur l'émetteur FM de Dudelange du 29 septembre 2025

M. Siweck explique que la principale radiodiffusion FM de la Radio 100,7, l'émetteur 100 kW de Dudelange sur la fréquence 100,7 MHz, a été interrompue pendant 3h10m le 29 septembre 2025 à partir de 18.08 heures. Les mécanismes de redondance n'ont pas fonctionné tel que prévu dans les contrats avec le prestataire Broadcasting Center Europe (BCE), filiale de services techniques de RTL Group. L'analyse des événements est en cours et de possibles mitigations additionnelles sont étudiées. Un suivi est prévu avec BCE au cours des prochaines semaines. A noter que le streaming du signal radio par internet n'était pas touché par cette panne.

M. Siweck ajoute qu'une autre panne a eu lieu le 20 octobre 2025. À la suite d'une modification au niveau informatique (IT) la veille, un bug s'est manifesté pendant la nuit, faisant que la connexion internet n'a pas fonctionné le matin. Le problème avait été adressé vers 6h00 et était réglé vers 7h00.

Un*e membre souligne qu'il convient de déterminer un niveau de service minimal que la radio vise à atteindre.

7. Chiffres d'audience de l'étude TRAIL 25-2

Sur base d'une note, M. Siweck fait le point sur les chiffres d'audience de la deuxième livrée de l'étude d'audience TRAIL (TV & Radio Audience In Luxembourg).

Ces chiffres confirment la progression des chiffres d'audience de Radio 100,7 et la voient se poursuivre. L'audience quotidienne augmente dans l'étude 2025-2 à 33 000 personnes (25-1 : 31 600), un taux de pénétration de 5,9% (25-1 : 5,6%). Sur sept jours, l'audience augmente à 95 000 (25-1 : 84 500), un taux de pénétration de 14,0% (25-1 : 12,5%). Il s'agit tant en chiffres absolus qu'en taux de pénétration des chiffres les plus élevés jamais constatés par un sondage.

Les membres posent des questions sur la méthodologie suivie et les raisons derrière l'évolution positive des chiffres de la radio 100,7.

8. Nouvelle offre à la demande pour jeunes

Sur base d'une note, M. Siweck fait le point et présente les trois nouveaux formats pour jeunes (12-25 ans) qui seront produits et lancés d'ici quelques semaines. Cette offre utilisera une marque distincte : « komma ». Les premiers formats, des vidéos Vcast présentées en-ligne et sur les plateformes, sont tous présentés par des filles / femmes ; d'autres formats suivront.

Mme Faber demande comment ce sera intégré sur le site et quelle est l'équipe derrière. M. Siweck explique qu'il y aura une *landing page* sur le site du radio 100,7 et il y aura la possibilité de regarder les vidéos sur le site. D'autres modes de diffusion sont en cours de réflexion. Catherine Nothum, engagée spécifiquement pour cette tâche, est la productrice, sous l'égide du chef de la programmation, Yves Stephany, et avec l'appui de l'équipe en charge des réseaux sociaux. Les personnes qui font les émissions sont des freelancers.

Un*e membre pose la question de la compatibilité entre d'un côté l'aspect présence sur les réseaux sociaux et d'un autre côté le volet des exigences de qualité du Média de Service Public. M. Siweck répond qu'il y a un suivi rédactionnel derrière.

9. Exécution budgétaire au 30 septembre 2025

Sur base d'une note et d'un tableau, M. Siweck fait le point sur l'exécution budgétaire au 3^e trimestre 2025. Le Média de Service Public 100,7 clôture le troisième trimestre 2025 avec un niveau de charges courantes en dessous du budget sur base de chiffres provisoires au 10 octobre 2025. Les principales explications sont les frais de personnel (notamment occupation plus tardive que budgétisée des nouveaux postes), les frais de radiodiffusion (pas de DAB+ avant la fin de l'année) et les honoraires d'artistes (appels publics « Kannerkëscht » livrés qu'en 2026).

10. Point sur les campagnes de communication 100,7 et Opus

Sur base d'une note, M. Siweck fait le point sur les campagnes de communication de 2025. Il rappelle qu'avec la rentrée le 15 septembre 2025, Radio 100,7 a introduit sa nouvelle identité visuelle, accompagnée d'une campagne de communication, ainsi qu'un nouveau slogan « Lauschter Lëtzebuerg » et un nouvel habillage sonore. Avec le lancement de la radiodiffusion numérique (DAB+), la station Opus sera aussi promue par une campagne de communication, actuellement en préparation.

Un*e membre demande un suivi sur l'installation d'une enseigne sur la façade du siège. M. Siweck répond que le Fonds Kirchberg a demandé une proposition de projet concrète et que cette dernière est en train d'être préparée.

11. Ressources humaines

Sur base d'une note, M. Siweck fait le point sur la situation des ressources humaines, en ce qui concerne les recrutements, les formations et les visites.

C. Divers

12. Permission et félicitations pour podcast

Mme Flammang informe les membres que la permission et la licence y afférente du Média de Service Public prennent fin le 31.12.2025 et que leur renouvellement est en cours.

Elle transmet par ailleurs les félicitations de Madame la Ministre Elisabeth Margue, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, pour la mention spéciale reçue par le podcast documentaire « Carambolage » au Prix Europa 2025

13. Fixation des dates des réunions du CA de la saison 2025/2026

Les prochaines réunions du Conseil d'administration auront lieu aux dates suivantes :

- 17.12.2025 à 16h00 suivi du dîner de fin d'année à 19h00
- 10.02.2026 à 13h00 avec pot de nouvel an à 12h15
- 21.04.2026 à 12h15
- 07.07.2026 à 12h15
- 20.10.2026 à 14h30 suivi du dîner de fin d'année
- 08.12.2026 à 12h15

Luxembourg, le 21 octobre 2025



Véronique Faber
Présidente



Pia Betz
Secrétaire